

«Le télétravail ne disparaîtra pas après la crise»

LUXEMBOURG - Georges Engel, le nouveau ministre du Travail et des Sports, évoque les dossiers du télétravail, de la déconnexion, ou encore de la formation de sportifs.



Georges Engel, jusqu'à présent chef de fraction du LSAP, à la Chambre des députés, est entré au gouvernement, le 5 janvier. (photo: L'essentiel/JG)

Une faute?

L'essentiel: Comment se passent vos premiers pas en tant que ministre?

Signalez-la-nous!

PUBLICITÉ

Georges Engel: C'était très intensif, avec beaucoup de nouveautés, mais aussi très intéressant. J'ai une notion de ce qui m'attend ces vingt prochains mois! J'ai vu dans mes deux ministères tous mes collaborateurs, afin de les connaître et de me faire connaître d'eux. Je découvre la vie intérieure d'un ministère.

Vous poursuivez ainsi votre ascension politique...

Mon premier but était de devenir bourgmestre de Sanem. C'est ce que je voulais vraiment. Le reste est venu ensuite.

Travail

Quelles sont vos principales priorités au ministère du Travail?

Il y a deux projets de loi déposés par Dan Kersch, sur la déconnexion et le harcèlement, que j'aimerais voir aboutir pendant cette législature. Il y a le congé parental pour les indépendants, que je déposerai dans les mois à venir. Enfin, je voudrais légiférer sur le travail dans les plateformes digitales, afin de mieux fixer les droits des salariés et indépendants. Je veux d'ailleurs mettre l'accent sur le dialogue social.

La déconnexion est-elle une nécessité?

C'est fondamental dans notre société, surtout avec le télétravail. Il faut que les travailleurs soient mieux protégés, je trouve anormal de travailler 24h/24. Nous ne vivons pas pour travailler, mais nous travaillons pour vivre.

Le télétravail va-t-il s'imposer dans le monde professionnel?

Oui, je ne crois pas qu'il va disparaître après la crise. Il faut trouver un équilibre. Il y a des questions juridiques, de sécurité sociale, des risques, mais également des avantages au niveau de la pollution, du trafic, de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

La limitation du nombre de jours pour les frontaliers ne constitue-t-elle pas un désavantage pour le Luxembourg par rapport à d'autres métropoles?

Oui, notre marché du travail est assez spécial, avec le nombre de frontaliers. C'est un grand défi d'attirer et garder ceux qui veulent faire du télétravail. Il y a plusieurs voies pour négocier sur ce sujet: soit par le nombre de jours autorisés, soit par des compensations à payer. Cela concerne surtout le ministère des Finances, car cela est lié à l'impôt.

La formation continue est-elle toujours une priorité?

Elle est l'un des atouts majeurs pour garder les gens dans le travail, ou les faire revenir. Il se peut que l'on puisse encore légiférer dans cette matière d'ici 2023.

Certains points du programme de coalition seront-ils abandonnés à cause de la crise?

Je n'en suis pas encore à ce constat. Mais il est vrai que la crise a été la priorité pendant près de deux ans. Il est possible que certains projets ne puissent se faire par manque de moyen ou de ressources.

La taxation des bénéficiaires de la crise, voulue par le LSAP, est-elle dans une impasse?

Nous avons demandé un débat sur la justice fiscale, le parti socialiste a beaucoup d'idées. L'un des éléments, parmi d'autres, est la taxation des gagnants de la crise. Mais il y a aussi bien d'autres pistes. C'est un acte de solidarité de redistribuer une partie de ce qui a été gagné.

Sports

Avez-vous déjà été impliqué dans le monde du sport?

J'ai pratiqué le basket pendant 20 ans, j'ai intégré l'équipe nationale dans les catégories minimes, cadets et juniors. Puis j'ai dû faire un choix, j'ai privilégié la musique. Mais le sport a toujours fait partie de ma vie, je suis souvent spectateur de football, de rugby, de handball ou d'athlétisme. J'essaie une fois par semaine d'aller courir ou de faire du vélo.

Quels sont vos grands projets?

J'aimerais lancer une filière d'élite civile pour les sportifs de haut niveau, sans qu'ils aient à passer par l'armée. Cela créera certainement un débat, mais je pense que ce projet vaut le coup d'être mis sur la table. Il y a beaucoup d'exemples de sportifs membres de l'armée, comme Christine Majerus, qui se consacrent en fait au sport à 100%. Ils ont une solde, dépendant du rang et de l'ancienneté dans l'armée. Nous pouvons imaginer un parcours semblable, payé par l'État, mais civil. Je pense avoir le temps de le lancer.

Où en est le projet de vélodrome de Mondorf?

Les discussions ont bien évolué sur ce projet élaboré avec la commune de Mondorf. L'accord est tout prêt d'être finalisé. Nous pouvons peut-être encore donner le premier coup de pelle cette année.

Peut-on imaginer un assouplissement de la règle 2G dans le sport?

Les sportifs professionnels tombent sous le régime 3G, les autres en 2G. Toutes les restrictions sont faites pour pousser les gens à se faire vacciner. J'espère que leur amour pour leur sport les poussera à franchir le pas. Je ne plaiderai pas pour un assouplissement des mesures.

(Propos recueillis par Joseph Gaulier/L'essentiel)